

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TESTE URINAIRE

Par Aldruid Postée le 19/05/2024 13:31

pour aller a la visite médicale mon teste peut t il avoir moins de 8 jours ?

Mise en ligne le 22/05/2024

Bonjour,

Nous n'avons pas d'information contradictoire concernant la possibilité de vous présenter à la commission médicale avec un test de dépistage de moins de 8 jours. Il nous semble donc que cela est possible.

Afin d'en être sûr, n'hésitez pas à vous rapprocher directement de la préfecture qui coordonne votre procédure de récupération de permis de conduire.

Bien cordialement.
